

Délibérations du 24 février 2023

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du **vendredi 24 février 2023, 9h**, salle du Conseil, bâtiment Bélénos, 2e étage, Campus BDR

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle.

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

Donne les avis suivants :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 31

Étaient présent.es :

Collège A : Isabelle BOEHM, Françoise ORAZI, Jean-Yves AUTHIER, Émilie VAYRE

Collège B : Hervé GOLDFARB, Marie-Karine LHOMME, Erica DUMONT, Pascale COLLIOT

Collège BIATSS : Olivier DAMOUR, Eve ROTHBERG, Stéphane RICHARD, Hervé BRUNI

Personnalités extérieures : /

Usagers/ères : Antoine TRUPIANO-REMILLE, Emilia GRUN, Camélia BOUDJEMA, Nathan PERRAMOND, Théotime ARNOULD, Alice PICCINALI, Lucile COUZI, Sam TROUILLOUD, Raouf MOUZAIA, Rubens FROMENT, Réhane LOTHON

Représenté.es : Marie DESPRES-LONNET, Martine SEVILLE, Valérie HAAS, Samuel BAUDRY, Tanguy LEROY, Alexandre QUIQUEREZ, Flora PULCE, Antoine PAQUETTE, Sarah REPPi, Maelle MONGBO

Invité.es : Aude PETIGNIER, Jean-Yves POITRAT, Oscar FREAN HERNANDEZ, Sébastien VALIN, Jim WALKER, Reza HADJIKHANI, Catherine SCHMITTER

Invité.es permanent.es : Cathy LOBRY, Stéphanie PATFOORT, Marielle PIERRON, Andréa CHAMBLAS, Stéphane CHARIGNON

AVIS

Délibération cadre, capacités offertes et critères Mon Master

1- Délibération cadre, capacités offertes et critères Mon Master

Délibération cadre

Proposition de délibération visant entre autres à abroger l'ancienne délibération du 26 janvier 2018, devenue obsolète avec la réforme de l'accès en Master 1 initiée par la plateforme Mon master.

Les décrets et arrêtés appelés à régir cette plateforme et donc le recrutement en Master 1 n'ayant pas été tous publiés, l'objectif est de donner un cadre minimal aux étudiants tout en restant prudent sur les règles fixées.

Capacités offertes et critères Mon Master

En vue de la rentrée 2023-2024 et des informations à donner pour renseigner la plateforme Mon Master, présentation des capacités offertes et critères des Masters 1. Un document prérempli avait été envoyé aux composantes, qui avaient jusqu'au mercredi 15 février midi pour communiquer les capacités offertes et critères Mon master. Comme les délais étaient courts, une COL par défaut a été proposée. La COL pourra être augmentée

au cours de la campagne. Pour les critères, lorsque la proposition des composantes ne convenait pas, la DF a fait une proposition à partir de ce qui était remonté.

Des ajustements ont été réalisés en séance pour certains parcours :

- UFR Langues : COL « LACS Traduction et interprétation » modifiée de 31 à 20 (COL>CAL votée en décembre)
- ICOM : COL Master Humanités numériques modifiée de 9 à 5 (mode de recrutement)
- IUT Lumière : Suppression du doublon Master énergie

	Pour	Contre	Abst	NPPV
Nombre de présent.e.s ou représenté.es : 31 Vote 1 – Délibération cadre Avis favorable	16	12	3	0
Vote 2 – Capacités offertes et critères Mon Master Avis favorable	16	12	3	0

Maquettes

3– Maquettes

Présentation par Reza Hadjikhani, Responsable du Service d'Accompagnement aux Métiers de la Scolarité

Dans la continuité des précédentes CFVU, présentation des nouvelles maquettes et des modifications de maquettes de formation 2022-2026.

CIEF

- DUEF B1, B2, C1

Faculté de droit

- Licence 3 AES
- Licence 3 Droit
- LP métiers du contentieux
- Master 2 administration publique
- Master 2 droit des affaires
- LP Métiers du BTP
- LP Métiers du contentieux

ICLY

- L1, L2, L3 ICLY
- Licence psychologie mineure droit
- M1 droit public parcours action publique
- Master droit des affaires - Mention Droit du marché digital et des données

ICOM

- LP Colibre
- LP Gamagora L3D

- LP Gamagora Level design
- LP Mode
- Master 2 CIM
- Master 2 CSMIO
- Master 2 G1 et G2 BI&A

IETL

- LP Collaborateur en droit social

ISPEF

- M2 INSET FORSE
- Master 2 IESET FORSE

IUT Lumière

- LP GOMFIR

Minerve

- L2 et L3 Droit
- L3 Humanités
- L1 minerve
- L2 et L3 sciences sociales

UFR Langues

- M2 MEEF Chinois

UFR LESLA

- DU CinéFabrique - Pratiques et techniques du cinéma et multimédia
- LP TSI
- M1 et M2 Musicologie fondamentale et appliquée
- Master 2 métiers du livre et de l'édition

UFR SEG

- LP GMSF
- LP MSTV
- Master 2 MBFA -FCG
- M1 et M2 CAP CP

UFR TT

- LP MAEP
- LP NAVIL
- LP Produits du terroir
- M1 EEI
- M1 et M2 HCP CEI
- Master stratégie

Nombre de présent.e.s ou représenté.es : 31 Vote 5 - Avis favorable	Pour	Contre	Abst	NPPV
	22	9	0	0

Calendrier universitaire 2023-2024

5- Calendrier universitaire 2023-2024

Après une première discussion sur le calendrier 2023-2024 lors de la CFVU du 27 janvier, le calendrier 2023-2024 est présenté au vote.

Quelques corrections ont été apportées en séance : ajout de deux jours d'examens terminaux en session 2, résolution d'un problème d'affichage typographique (mois s'affichant en grec), et rajout du 31 octobre 2023 en grisé sur le calendrier, celui-ci étant un jour de vacances universitaires.

	Pour	Contre	Abst	NPPV
Nombre de présent.e.s ou représenté.es : 31 Vote 6 - Avis favorable	22	1	9	0

Capacités d'accueil et attendus des licences professionnelles

8- Capacités d'accueil et attendus des licences professionnelles

En vue de la rentrée 2023-2024, présentation des capacités et attendus des licences professionnelles. Un document prérempli avait été envoyé aux composantes, qui avaient jusqu'au mercredi 15 février midi pour communiquer les capacités et/ou attendus mis à jour.

- Faculté de droit JVD
- ICOM
- IETL
- ISPEF
- IUT Lumière
- UFR Langues
- UFR LESLA
- UFR SEG
- UFR TT

Correction en séance : pour l'ICOM, LP Métiers de la mode « Styliste-Coloriste-Infographiste (STYLISTE) », les capacités suivantes étaient affichées : « 12 (L1) + 12(L3) », or il n'y pas d'ouverture en Licence 1 prévue pour ce parcours à la rentrée 2023-2024.

	Pour	Contre	Abst	NPPV
Nombre de présent.e.s ou représenté.es : 32 Vote 8 - Avis favorable	20	9	3	0

Calendrier des campagnes de candidatures 2023-2024

9- Calendrier des campagnes de candidatures 2023-2024

Présentation du calendrier des campagnes de candidatures 2023-2024. La date d'ouverture de la deuxième vague a été modifiée sur le document et fixée au 05 juillet 2023.

Licence 2 et 3 :

1ère vague : ouverture le 16/05, fermeture le 19/06, date limite de réponse aux candidat.es le 30/06

2ème Vague : ouverture le 05/07, fermeture le 17/07, date limite de réponse aux candidat.es le 05/09

Masters 1 :

1ère vague : ouverture le 25/04, fermeture le 23/05, date limite de réponse aux candidat.es le 22/06

2ème Vague : ouverture le 11/07, fermeture le 22/08, date limite de réponse aux candidat.es le 05/09

Masters 2 :

1ère vague : ouverture le 16/05, fermeture le 19/06, date limite de réponse aux candidat.es le 30/06

2ème Vague : ouverture le 05/07, fermeture le 17/07, date limite de réponse aux candidat.es le 05/09

Diplômes d'université :

1ère vague : ouverture le 16/05, fermeture le 19/06, date limite de réponse aux candidat.es le 13/07

2ème Vague : ouverture le 17/07, fermeture le 22/08, date limite de réponse aux candidat.es le 05/09

->dérogation pour DU DROIT MEDIATION + DUMI – mêmes dates que M2.

Candidature des étudiants Campus France - Études en France :

L2, L3 et Master : Dossiers à examiner par la commission pédagogique entre le 16/03 et le 26/04

Date limite de réponse aux candidats : 28/04

Date limite décision du candidat : 31/05

Nombre de présent.e.s ou représenté.es : 31 Vote 9 - Avis favorable	Pour	Contre	Abst	NPPV
	22	9	0	0

Modifications du calendrier universitaire 2022-2023

10- Modifications du calendrier universitaire 2022-2023

Les modifications apportées sur le calendrier universitaire 2022-2023 sont les suivantes :

- Rajout d'une période d'examens terminaux session 1 semestres impairs le 7 janvier 2023 + semaine du 24 au 27 janvier 2023
- Rajout d'un jour d'examens terminaux session 1 le 24 mai 2023
- Rajout d'une journée de jury PASS LAS le 8 juin 2023

Nombre de présent.e.s ou représenté.es : 31 Vote 10 - Avis favorable	Pour	Contre	Abst	NPPV
	27	4	0	0

Conventions

11 – Conventions

Présentation par Catherine SCHMITTER, Vice-doyenne de la Faculté en charge des relations internationales

- **Renouvellement de convention de coopération – DD de Licence en Droit (Droit ; Partenaires : Université de la Sarre / Centre Juridique Franco-Allemand)** : La présente convention vise à renforcer les contacts entre étudiant.es et enseignant.es allemand.es et français.es et à développer la connaissance simultanée des systèmes juridiques des deux pays ainsi que celle des langages juridiques correspondants.

Présentation par Oscar FREAN HERNANDEZ, Vice-doyen de la Faculté de Langues

- **Création de convention de partenariat – Master MEEF Espagnol (Langues ; Partenaires : Cité scolaire internationale)** : La présente convention prévoit un échange d'heures pouvant aller de 2 à 6 heures d'intervention : En fonction de la demande de la CSI de Lyon, le DEMHIL met à disposition les compétences de ses enseignant-e-s-chercheur-e-s titulaires, pour intervenir dans des classes, sous forme de conférences ou de cours. En échange, la CSI de Lyon met à disposition du DEMHIL les compétences pédagogiques des enseignant-e-s-chercheur-e-s titulaires de l'équipe d'Espagnol, afin d'intervenir au sein des enseignements de didactique du MEEF Espagnol.

- **Création de convention de partenariat – Master mention Droit Privé (Droit ; Partenaires : FNTC / CHAMBERSIGN / DOCAPOSTE / X-DEMAT / CROEC)** : L'objectif de ce partenariat avec la Fédération des Tiers de Confiance du numérique est de développer une digitalisation fiable et sécurisée en passant par la production des expertises et des outils pour que les personnes et les organisations puissent, au sein du monde numérique, préserver leurs droits et limiter leurs risques : Participation à la normalisation et standardisation des bonnes pratiques numériques au niveau national (Afnor) et international (ISO), participation au financement, à l'organisation et à la valorisation de formations universitaires.

- **Création de convention – PASS Psychologie et Sciences Cognitives (Psycho ; Partenaires : UCBL/Faculté de médecine et maïeutique Lyon sud/Écoles de Maïeutique de Lyon et de Bourg-en-Bresse)** : La présente convention s'adresse aux étudiants ayant validé le parcours PASS Psychologie et Sciences Cognitives mais n'ayant pas obtenu un accès en deuxième année des études de santé au sein de l'UCBL, et qui sont autorisés de droit à poursuivre leur cursus en deuxième année de la LAS2 Psychologie dans le parcours option accès Santé ou dans un parcours classique de la licence Psychologie ou de Sciences Cognitives.

- **Création de convention – Accueil d'un lecteur ou une lectrice de turc à l'Université (Langues ; Partenaires : Ministère turc de l'éducation nationale)** : L'Université Lumière Lyon 2 accueillera un lecteur ou une lectrice de turc pour enseigner la langue turque auprès des étudiant.es du Département d'Études arabes de l'UFR de Langues pour l'année 2022 – 2023.

- **Avenant de convention de formation – Dispositif de formation des psychologues de l'Éducation Nationale stagiaires (Inspé ; Partenaires : UCBL/Académie de Lyon)** : L'avenant précise les modalités d'inscription et les conditions d'organisation de la formation des psychologues de l'éducation nationale stagiaires.

- **Renouvellement de convention de partenariat – LP mention Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement Parcours "Nature en ville" (TT ; Partenaires : EPLEFPA de Vienne-Seysssel, EPLEFPA de Dardilly, pour le compte du CFPH d'ÉCULLY)** : l'avenant a pour objet de reconduire la formation suivant les mêmes modalités que la convention initiale pour l'année scolaire 2022-2023.

- **Renouvellement de convention de partenariat – L3 de Géographie et aménagement (TT ; Partenaires : ENS de Lyon)** : La présente convention détermine les modalités de fonctionnement du partenariat pédagogique concernant

la L3 de Géographie et aménagement, en vue du diplôme de Licence de Géographie et aménagement, pour les parcours « Environnement » et « Ville et urbanisme ».

- **Renouvellement de convention de partenariat – L3 Histoire de l'art et Archéologie parcours Histoire de l'art (TT ; ENS de Lyon) :** La présente convention détermine les modalités de fonctionnement du partenariat pédagogique concernant la L3 Histoire de l'art et Archéologie – parcours Histoire de l'art, en vue de la délivrance du diplôme de Licence Histoire de l'art et Archéologie, pour les parcours Histoire de l'art.

- **Renouvellement de convention de partenariat – CPES L L1 (LESLA/TT/LANGUES/ASSP ; Partenaires : ENS de Lyon) :** L'ENS de Lyon a mis en place une Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur filière Littéraire (CPES L) destinée à accueillir des bachelier.es boursier.es et motivé.es pour poursuivre leurs études supérieures au terme d'une année d'approfondissement des contenus disciplinaires, de renforcement de la culture générale, de perfectionnement méthodologique et d'apprentissage du travail en autonomie.

- **Renouvellement de convention de partenariat – L2 fléché droit permettant l'accès en L3 Droit (DROIT / IEP ; Partenaires : AESCRA/ EMLyon Business school) :** La présente convention a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre d'un parcours juridique L2 fléché droit permettant l'accès en L3 mention Droit. Une partie de ces cours est enseignée par des enseignant.es titulaires de la Faculté de droit et science politique de l'Université Lyon 2.

- **Renouvellement de convention de partenariat – Master mention Droit public, parcours "Droits de l'homme" (DROIT ; partenaires : IEP) :** Le Master mention Droit public parcours Droits de l'homme a vocation de s'adresser aux étudiant.es de Sciences Po Lyon ayant suivi le parcours Enjeux de la globalisation ou le parcours Relations internationales contemporaines du secteur Affaires internationales ou le parcours Affaires juridiques du secteur Affaires publiques.

- **Renouvellement de convention d'application – Master mention Sciences économiques et Sociales parcours THESE (SEG ; Partenaires : IEP) :** La présente convention a pour objet de définir l'organisation pédagogique et de scolarité de la formation ainsi que la répartition des rôles de chaque établissement pour les enseignements, le suivi, la composition du jury de soutenance de mémoire ainsi que les conditions d'inscriptions administratives des étudiant.es.

- **Création de convention de convention de partenariat – Master MEEF espagnol (Langues ; Partenaires : Lycée Marcel Sembat) :** La présente convention prévoit un échange d'heures pouvant aller de 2 à 6 heures d'intervention. L'intervention du lycée Marcel Sembat permet la transmission d'expérience d'enseignant.es en exercice dans le secondaire, un échange entre étudiant.es et lycéen.nes, dans un continuum et une collaboration entre le secondaire et le supérieur. Les objectifs du secondaire sont de renforcer la maîtrise linguistique, de développer la curiosité des élèves par rapport aux cultures hispaniques, mais aussi par rapport aux débouchés post-bac.

- **Renouvellement de convention de partenariat – L3 Musicologie (LESLA ; Partenaires : ENS de Lyon) :** La présente convention a pour objet de déterminer, entre l'Université Lyon 2 et l'ENS de Lyon, les modalités de fonctionnement du partenariat pédagogique concernant la L3 de Musicologie, en vue de la délivrance du diplôme de Licence de Musicologie.

- **Renouvellement de convention de partenariat – L3 Arts du spectacle, parcours scène (LESLA ; Partenaires : ENS de Lyon) :** La présente convention a pour objet de déterminer, entre l'Université Lyon 2 et l'ENS de Lyon, les modalités de fonctionnement du partenariat pédagogique concernant la L3 Arts du spectacle, Parcours Scène, en vue de la délivrance du diplôme de Licence Arts du spectacle, Parcours Scène.

Le document 05.01 (DD de Licence en Droit délivré par l'Université Lumière Lyon 2 et de Bachelor of Laws, LL.B. délivré par l'Université de la Sarre Et Double Master franco-allemand) n'étant pas à jour, il sera renvoyé par la Faculté de droit pour passage en CA.

	Pour	Contre	Abst	NPPV
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 25 Vote 11 – Avis favorable	19	0	6	0

Fait à Lyon, le 24 février 2023

Marie-Karine LHOMMÉ
Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle

